

COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN DE FESSENHEIM DE LA SEANCE DU 29 AVRIL 2013.

Sous la présidence de Monsieur André ONIMUS, Président.

L'an deux mille treize, le vingt-neuf du mois d'avril à 20 heures, le conseil communautaire dûment convoqué par convocation en date du vingt-quatre avril 2013, s'est réuni sous la présidence de Monsieur André ONIMUS, Président.

Membres présents : Frédéric GOETZ, Agnès KIEFFER, Cédric LEPAUL, Etienne SIGRIST, Patrice WALTISPERGER, François BERINGER, Philippe HEID, Agnès MATTER-BALP, Fabienne STICH, Christophe BITARD, Bernard BRUN, Jean GOETZ, Cyrille LHUILLIER, Eric MICHELAT et Pierre RENTZ.

Membre(s) absent(s) ayant donné procuration :
Henri MASSON à Eric MICHELAT
Mario HEGY à Agnès KIEFFER
Florent OTT à Jean GOETZ
François WASSMER à Pierre RENTZ

Secrétaire de séance : Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente, assistée par M. Fabrice KRIEGER, directeur général des services.

Etaient invités par ailleurs : Mme Christine VEILLARD, responsable du Centre des Finances Publiques de Neuf Brisach, excusée.
M. Michel HABIG, conseiller général du canton d'Ensisheim, excusé.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'à la presse locale.

Il ouvre la séance à 20h00 heures et aborde l'ordre du jour en précisant qu'il est proposé de rajouter un point supplémentaire intitulé « Blodelsheim : Atelier municipal : Travaux de mise en conformité – Lot unique : Avenant N°1 ». Le conseil approuve.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire du 25 Mars 2013
2. Charte de développement intercommunale : Programme 2013
3. Petite Enfance :
 - 3.1. Amélioration de la fonctionnalité, mise aux normes et agrandissement du multi-accueil Pirouette à Fessenheim : Marchés de travaux – Attribution des lots
 - 3.2. Convention d'occupation précaire de sol
4. Gestion des déchets ménagers :
 - 4.1. Décision modificative N°1/2013 : Budget Annexe Ordures Ménagères – Ajustements de crédits
 - 4.2. Marché de gestion du bas de quais des déchèteries et de la plate-forme du Harthlé pour les déchets verts – Lot 6 : Acte sous-traitance N°1
5. Remboursement aux communes de la participation aux syndicats des collèges : Attribution de fonds de concours
6. Maîtrises d'ouvrage déléguée :
 - 6.1. Rumersheim-le-Haut : Rénovation et extension de la salle polyvalente – Prêt et création d'une ligne de trésorerie : choix de l'organisme bancaire
 - 6.2. Rumersheim-le-Haut : Rénovation et extension de la salle polyvalente – Avenants aux marchés de travaux
 - 6.3. Munchhouse : Aménagement rues d'Hirtzfelden, des Fleurs et de Rumersheim – Décision modificative N°2/2013
 - 6.4. Rustenhart : Création d'un groupe scolaire – Attribution du marché de démolition
 - 6.5. Blodelsheim : Atelier municipal : Travaux de mise en conformité – Lot unique : Avenant N°1
7. Divers : CNPE de Fessenheim, Brigade verte, PETra, immobilier d'entreprises, étude de stratégie touristique du Pays RVGB...)
8. Informations

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire du 25 mars 2013

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2013 est approuvé sans observation.

2. Programme 2013 – Charte de développement intercommunale

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

A travers les contrats de Territoire de Vie (2010-2013), le Conseil Général du Haut-Rhin poursuit son soutien au « Développement local ».

La réalisation d'actions de développement local d'intérêt communautaire ou intercommunautaire est soutenue sous réserve d'être nouvelles ou expérimentales et en lien à la fois avec les axes de la charte de développement de la communauté de communes et avec les enjeux et axes structurants du Contrat de Territoire de Vie.

Deux opérations sont prévues dans le cadre du programme d'actions 2013 de la charte de développement. Il s'agit des opérations suivantes :

- Action N° 1 : Construction d'un sentier « pieds-nus », outil de sensibilisation et d'éveil aux éléments naturels (le budget consacré à cette opération est de 4.500 € HT).
- Action N° 2 : Création d'une plateforme numérique bilingue dédiée à l'animation économique du territoire (le budget consacré à cette opération est de 8.970 € HT).

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Autorise M. le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès du Conseil Général du Haut-Rhin au titre du volet « Développement local » des contrats du territoire de vie pour les actions N° 1 et 2 précitées ;

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2013.

3. Petite Enfance :

3.1 Amélioration de la fonctionnalité, mise aux normes et agrandissement du multi-accueil Pirouette à Fessenheim : Marchés de travaux – Attribution des lots

Rapporteur : M. Cédric LEPAUL, Vice-président.

Suite à l'Avis d'Appel Public à la Concurrence relatif aux travaux d'amélioration de la fonctionnalité, mise aux normes et extension du multi accueil Pirouette à Fessenheim, plus de 100 demandes de dossiers ont été réceptionnées pour les 14 lots.

Soixante-douze offres ont été déposées.

Après analyse et vérification des offres, puis négociation, les entreprises les mieux-disantes par lot sont les suivantes :

Lots	Désignations	Titulaires	Adresses titulaires	Montants des marchés TTC
1	Echafaudage	BERINGER	BLODELSHEIM	2.128,88 €
2	Terrassement – Gros-œuvre - VRD	BGMC	SAUSHEIM	147.108,00 €
3	Bardage stratifié	BOVE BATIMENT	ST ETIENNE LES REMIREMONT	42.459,96 €
4	Couverture – étanchéité - zinguerie	GALOPIN	MULHOUSE	24.518,97 €
5	Menuiserie aluminium	BRENDER	FESSENHEIM	34.672,04 €
6	Plâtrerie - Isolation	SOMEGYPS	HERICOURT	10.092,51 €
7	Faux plafond	MEYER ISOLATION	RICHWILLER	10.465,00 €
8	Carrelage - faïence	BITZBERGER	RUMERSHEIM-LE-HAUT	9.564,28 €
9	Menuiserie bois	KLEINHENNY PIERRE	ILLZACH	40.964,65 €
10	Sols collés	BAAS CHARLES	WITTENHEIM	5.633,55 €
11	Peinture	BERINGER	BLODELSHEIM	6.334,02 €
12	Electricité	WEISS	BLODELSHEIM	28.704,00 €
13	Chauffage – ventilation - sanitaires	VONTHRON	STE CROIX EN PLAINE	78.338,00 €
14	Chape	BITZBERGER	RUMERSHEIM-LE-HAUT	3.830,99 €

Le montant total des travaux est de 444.814,85 € TTC, soit 371.918,77 € HT. Pour mémoire, l'estimatif calculé par le maître d'œuvre était de 430.000 € HT.

Il est proposé de retenir les entreprises précitées.

M. Cédric LEPAUL, concerné par ce point en raison de sa qualité de président de l'association « La Petite Enfance du Centre Hardt » indique qu'il s'abstiendra lors du vote.

Suite à l'exposé de M. Cédric LEPAUL, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire,

Par 19 voix pour et 1 abstention,

Décide de retenir les entreprises, tel que défini dans le tableau ci-dessus ;

Autorise M. le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir et toutes pièces y relatives.

3.2 Convention d'occupation précaire de sol

Rapporteur : Cédric LEPAUL, Vice-président.

Par délibération du 26 septembre 2011, le conseil communautaire a décidé de réaliser l'amélioration de la fonctionnalité, de mise aux normes et d'agrandissement du multi-accueil Pirouette à Fessenheim.

Dans le cadre de ces travaux, afin d'éviter toute perturbation pour l'accès à l'école maternelle et au périscolaire, la commune de Fessenheim a fait part de son souhait de ne pas installer le chantier à l'avant du bâtiment de la crèche intercommunale, rue du Noyer, sur l'emprise communale.

Une rencontre a eu lieu avec M. François BUCHLY, propriétaire de la parcelle n°290 section 1, attenante au multi-accueil, afin d'étudier la possibilité de créer un passage et une plateforme de chantier sur sa propriété.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser la conclusion d'une convention d'occupation précaire de sol au bénéfice de la communauté de communes pour la durée de 10 mois à compter du 1^{er} juin 2013.

Les conditions d'utilisation de ce terrain mis à disposition y sont clairement définies (voir **annexes**) : création d'une ouverture de 10 mètres dans le mur en béton de clôture, rue des Serruriers, réalisation d'un accès au chantier par création d'un chemin de 4 mètres de largeur et d'une plateforme de chantier de 530 m² par décapage et remblais, stockage de la terre végétale sur place, séparation de l'accès au chantier et du reste de la propriété par des barrières de chantier.

La mise à disposition est consentie à titre gratuit sous condition de remise en état du terrain après chantier (reconstruction du mur de clôture après chantier, remise en place de la terre végétale, égalisation et réensemencement).

Un état des lieux sera aussi établi avant et après utilisation du site.

Suite à l'exposé de M. Cédric LEPAUL, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Autorise M. le Président ou son représentant à signer la convention d'occupation précaire de sol à intervenir et figurant en annexes ;

Donne pouvoir à M. le Président ou son représentant de signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4. Gestion des déchets ménagers :

4.1 Décision modificative N°1/2013 : Budget Annexe Ordures Ménagères – Ajustements de crédits

Rapporteur : Etienne SIGRIST, Vice-président.

Par délibération du 21 janvier 2013, le conseil communautaire a décidé de passer par le service de mise à disposition du Centre de Gestion pour remplacer l'agent communal de Rumersheim-le-Haut chargé de l'ouverture, de la surveillance et de l'entretien de la déchèterie intercommunale qui a arrêté sa mission fin janvier 2013.

Afin de pourvoir au remboursement de frais, un ajustement de crédits est à effectuer.

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après, pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de la nomenclature M4,

Suite à l'exposé de M. Etienne SIGRIST, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Autorise l'inscription de crédits au Budget 2013 Ordures Ménagères, ainsi qu'il suit :

Libellé	Commentaires	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT			
6287 – 011 - Remboursement de frais	Ajustement crédits	- 5.000 €	
6218 – 012 – Autre personnel extérieur	Ajustement crédits	+ 5.000 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT		0 €	0 €

4.2 Marché de gestion du bas de quais des déchèteries et de la plate-forme du Harthlé pour les déchets verts – Lot 6 : Acte sous-traitance N°1

Rapporteur : Frédéric GOETZ, Vice-président.

Par délibération du 29 octobre 2012, le marché relatif au lot n°6 - Gestion du bas de quais des déchèteries et de la plate-forme du Harthlé pour les déchets verts a été attribué à la Sté TERRALYS de Bennwihr-Gare pour un montant de 211.860 € TTC.

L'entreprise TERRALYS propose un sous-traitant à paiement direct pour la prestation de transport. Il s'agit de l'entreprise FARMING ROAD de Réguisheim.

Conformément au Code des Marchés Publics, le Pouvoir Adjudicateur est amené à accepter la demande de sous-traitance, la nouvelle répartition des paiements et les conditions de paiements comme indiquées sur le tableau ci-dessous :

Lot	Désignation	Titulaire	Adresse	Montant initial du marché TTC	Nouveau montant du marché après répartition en € TTC
6	Gestion du bas de quais des déchèteries et de la plate-forme du Harthlé	TERRALYS	BENNWUHR-GARE	211.860,00 €	138.672 €
	Sous-traitant à paiement direct n°1	FARMING ROAD	REGUISHEIM	0 €	73.188 €
<p>Commentaires : Acte de sous-traitance à paiement direct n°1 - Lot n°6 relatif à la prestation de transport.</p>					

Il est proposé au conseil communautaire d'accepter les éléments précités.

Suite à l'exposé de M. Frédéric GOETZ, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Accepte la proposition de sous-traitance N°1 de l'entreprise TERRALYS ;

Autorise M. le Président ou son représentant à signer l'acte de sous-traitance et toutes les pièces y relatives.

5. Remboursement aux communes de la participation aux syndicats des collèges : Attribution de fonds de concours

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Dans le cadre de vote du Budget Primitif 2013, le conseil communautaire a décidé de consacrer une enveloppe totale de 180 000 € de fonds de concours aux communes.

Il est rappelé que le versement d'un fonds de concours peut se faire sans lien avec une compétence exercée par la communauté de communes. Il doit nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement (sportif, culturel..., mais aussi voirie, réseaux divers...). Le fonds de concours doit avoir donné lieu à des délibérations concordantes.

Il est proposé d'octroyer un fonds de concours au profit des communes membres correspondant aux remboursements des participations aux syndicats des collèges.

Il convient donc d'accepter ce principe pour l'ensemble des communes membres, à savoir :

Commune concernée	Montant du fonds de concours
Blodelsheim	11 512,50 €
Fessenheim	20 046,40 €
Munchouse	6 580,00 €
Hirtzfelden	7 040,32 €
Roggenhouse	4 346,59 €
Rumersheim-le-Haut	4 416,00 €
Rustenhart	5 383,56 €
Total	59 325,37 €

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide d'attribuer aux communes membres au titre de l'année 2013 les fonds de concours tel que défini dans le tableau ci-dessus ;

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2013 ;

Donne pouvoir à M. le Président ou son représentant de signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

6. Maîtrises d'ouvrage déléguée :

6.1 Rumersheim-le-Haut : Rénovation et extension de la salle polyvalente – Prêt et création d'une ligne de trésorerie : choix de l'organisme bancaire

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Dans le cadre de la convention de mandat signé avec la commune de Rumersheim-le-Haut, il est stipulé qu'en cas de nécessité d'un prêt pour compléter le plan de financement, ce dernier sera obligatoirement contracté par le Mandataire, la communauté de communes. Charge à ce dernier de récupérer les montants des remboursements auprès du Maître d'ouvrage.

A ce titre, une consultation a eu lieu auprès de trois organismes bancaires pour un prêt de 700.000 € sur 10 ans et une ligne de trésorerie de 1 000 000 €.

Le Crédit Mutuel, mieux disant, a fait les propositions suivantes :

- Prêt à taux fixe :
 - Durée : 10 ans
 - Taux fixe : 3,18 %.
 - Périodicité des remboursements : trimestrielle
 - Type d'échéances : constantes
 - Frais de dossier : 0,10 %
 - Total des intérêts : 119 944,56 €

- Ligne de trésorerie :
 - Taux d'intérêt : EURIBOR 3 mois + marge de 1,80 point
 - Paiement des intérêts : trimestriel
 - Frais de dossier : néant
 - Commission d'engagement : 0,20 % prélevée en une seule fois

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide de contracter un prêt de 700 000 € auprès du Crédit Mutuel aux conditions énumérées ci-dessus ;

Décide de contracter une ligne de trésorerie de 1 000 000 € auprès du Crédit Mutuel aux conditions énumérées ci-dessus ;

Mandate M. le Président ou son représentant pour signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

6.2 Rumersheim-le-Haut : Rénovation et extension de la salle polyvalente – Avenants aux marchés de travaux

Rapporteur : André ONIMUS, Président.

Ce point est reporté à un prochain conseil communautaire.

6.3 Munchouse : Aménagement rues d'Hirtzfelden, des Fleurs et de Rumersheim – Décision modificative N°2/2013

Rapporteur : M. Etienne SIGRIST, Vice-président.

Vu la délibération du conseil communautaire du 25 mars 2013 acceptant la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux cités sous-objet,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de la nomenclature M14,

Suite à l'exposé de M. Etienne SIGRIST, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Autorise l'inscription de crédits supplémentaires au Budget 2013, ainsi qu'il suit :

Libellé	Commentaires	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT			
458X43 – Munchhouse – Aménagement rues d'Hirtzfelden, des Fleurs et de Rumersheim	Ouverture de crédits	+ 450.000,00 €	+ 450.000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		450.000,00 €	450.000,00 €

6.4 Rustenhart : Création d'un groupe scolaire – Attribution du marché de démolition

Rapporteur : Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente.

Ce point est reporté à un prochain conseil communautaire.

6.5 Blodelsheim : Atelier municipal : Travaux de mise en conformité – Lot unique : Avenant N°1

Rapporteur : MM. Cédric LEPAUL et Patrice WALTISPERGER, Vice-présidents.

Dans le cadre des travaux de mise en conformité de l'atelier municipal de Blodelsheim, la communauté de communes, en accord avec la commune de Blodelsheim et le maître d'œuvre, propose d'ajuster et d'adapter certaines prestations du marché attribué.

Ceci nécessite l'établissement d'un avenant comme indiqué sur le tableau ci-dessous :

Lots	Désignations	Titulaires	Montants du marché TTC	Montants de l'avenant TTC	%	Nouveaux montants des marchés en € TTC
1	Lot unique	BERINGER Peintures	41 860,00 €	5 000,00 €	11,95 %	46 860,00 €
<p>Commentaire : Avenant n° 1 – travaux complémentaires en l'électricité, pose de sols, sanitaires, menuiserie bois et faux plafonds.</p>						

Suite à l'exposé de MM. Cédric LEPAUL et Patrice WALTISPERGER, Vice-présidents, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Autorise M. le Président ou son représentant à signer l'avenant à intervenir et toutes les pièces y relatives ;

Dit que les crédits nécessaires sont prévus au BP 2013.

7. Divers : CNPE de Fessenheim, Brigade verte, PETra, immobilier d'entreprises, étude de stratégie touristique du Pays RVGB...

CNPE : L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a autorisé ce jour EDF à poursuivre, pour dix années supplémentaires, l'exploitation du réacteur numéro 2 de la centrale de Fessenheim, à condition d'y effectuer les travaux de renforcement nécessaires.

La nouvelle association de défense du site nucléaire, « Fessenheim, notre Energie », poursuit son développement et ses actions. Forte désormais de près de 200 membres, personnes physiques et morales confondues, elle envisage d'organiser une nouvelle manifestation le 4 mai prochain intitulée « Non à la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim ». Tous les délégués communautaires sont appelés à se mobiliser lors de cette manifestation et à adhérer à l'association.

Brigade verte : par délibération du 25 mars 2013, le conseil communautaire a décidé d'attribuer aux communes membres au titre de l'année 2013 des fonds de concours pour l'adhésion au Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux (Brigade verte). Les communes de Hirtzfelden et de Roggenhouse étaient déjà adhérentes. Celles de Fessenheim, Blodelsheim, Munchouse et Rumersheim-le-Haut ont décidé d'y adhérer. Pour l'heure, seule celle de Rustenhart a rejeté leur adhésion. La communauté de communes procédera au versement des fonds de concours votés au *pro rata temporis* pour les communes qui adhèrent en cours d'année.

PETra : le comité de pilotage du projet se réunira le 30 avril à Fessenheim. La réunion permettra d'aborder le bilan des actions 2012 et les projets pour 2013.

Immobilier d'entreprises : sur la base des éléments du diagnostic réalisé, le bureau d'études valide l'opportunité pour la communauté de communes de créer une nouvelle solution d'accueil aux entreprises sur le territoire. L'étude va désormais se focaliser sur les scénarii envisageables de solutions d'accueil (hôtel d'entreprises et/ou bâtiment relais, localisation et dimensionnement des équipements). La commune de Fessenheim tient à préciser qu'elle est propriétaire de terrains nus viabilisés dans la zone d'activités des Romains qui pourraient permettre l'installation d'un équipement d'accueil aux entreprises.

Etude de stratégie touristique du Pays RVGB : l'étude est actuellement dans la phase d'élaboration du plan d'actions du schéma de développement touristique. A ce titre, la prochaine réunion de travail en ateliers se tiendra le 31 mai 2013. Le rapport final de l'étude est prévu le 20 juin prochain. Une rencontre aura lieu prochainement avec l'office de tourisme de Guebwiller, afin d'étudier les collaborations possibles entre la communauté de communes et cet EPIC.

Magazine intercommunal : le magazine vient de paraître. Il sera distribué dans les prochains jours dans toutes les boîtes aux lettres de la communauté de communes. Le nouveau guide du tri et le calendrier des manifestations y seront encartés.

8. Informations

UEM : dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, l'UEM co-anime à un colloque qui se tiendra le 3 mai 2013 à Strasbourg. Une invitation est parvenue à la CCER.

GLCT : une rencontre avec le Président de la Conférence du Rhin Supérieur et ancien Ministre allemand, Willi STACHELE, se déroulera le 10 mai 2013 à Fessenheim. L'objectif de la rencontre est de présenter le GLCT et ses composantes, ainsi que le projet de centre de ressources et de documentation.

AMHR : la prochaine réunion de l'association aura lieu le 18 mai 2013 à Mulhouse.

CDCI : la commission départementale de coopération intercommunale se réunira le 22 mai 2013 à Colmar.

CLETC : la réunion de la commission locale d'évaluation de transfert de charges se réunira le 3 juin 2013 à Fessenheim.

Tour de table :

M. Philippe HEID : remercie la communauté de communes pour l'attribution d'un fonds de concours à la commune de Munchouse relatif à l'adhésion à la Brigade verte et sollicite la reconduction annuelle de cette aide.

Mme Agnès KIEFFER : suite au succès du séjour ski organisé par le service culturel de la communauté de communes pour les jeunes du territoire, un nouveau séjour de 10 jours à Vieux Boucau sera mis sur pied pour l'été prochain. Il sera ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans. En projet également un camp de voile sur le plan d'eau de Reiningue.

M. Frédéric GOETZ : donne quelques indications sur l'évolution des tonnages de déchets collectés depuis le début de l'année et le passage à la redevance incitative (diminution de 50 % des ordures ménagères résiduelles collectées en porte à porte, augmentation de 20 % des matériaux recyclables collectés dans les conteneurs en apport volontaire).

Mme Fabienne STICH : rappelle que le Gala organisé par le GLCT dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée se tiendra le 22 juin à Eschbach (Allemagne).

M. Patrice WALTISPERGER : indique qu'une entreprise installée à la Ruche est en cessation d'activités mais que deux demandes d'entrée sont en cours d'instruction. A ce titre, le comité d'agrément se réunira prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président remercie le personnel qui a préparé cette réunion et clôt la séance à 21h00. Il invite les personnes présentes au verre de l'amitié.

Ordre du jour :

9. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire du 25 Mars 2013
10. Charte de développement intercommunale : Programme 2013
11. Petite Enfance :
 - 11.1. Amélioration de la fonctionnalité, mise aux normes et agrandissement du multi-accueil Pirouette à Fessenheim : Marchés de travaux – Attribution des lots
 - 11.2. Convention d'occupation précaire de sol
12. Gestion des déchets ménagers :
 - 12.1. Décision modificative N°1/2013 : Budget Annexe Ordures Ménagères – Ajustements de crédits
 - 12.2. Marché de gestion du bas de quai des déchèteries et de la plate-forme du Harthlé pour les déchets verts – Lot 6 : Acte sous-traitance N°1
13. Remboursement aux communes de la participation aux syndicats des collèges : Attribution de fonds de concours
14. Maîtrises d'ouvrage déléguée :
 - 14.1. Rumersheim-le-Haut : Rénovation et extension de la salle polyvalente – Prêt et création d'une ligne de trésorerie : choix de l'organisme bancaire
 - 14.2. Rumersheim-le-Haut : Rénovation et extension de la salle polyvalente – Avenants aux marchés de travaux
 - 14.3. Munchouse : Aménagement rues d'Hirtzfelden, des Fleurs et de Rumersheim – Décision modificative N°2/2013
 - 14.4. Rustenhart : Création d'un groupe scolaire – Attribution du marché de démolition
 - 14.5. Blodelsheim : Atelier municipal : Travaux de mise en conformité – Lot unique : Avenant N°1
15. Divers : CNPE de Fessenheim, Brigade verte, PETra, immobilier d'entreprises, étude de stratégie touristique du Pays RVGB...)
16. Informations

Prénom / Nom	Qualité	Signature	Procuration
M André ONIMUS	Président		
M Frédéric GOETZ	Vice-président		
Mme Agnès KIEFFER	Vice-Présidente		
M Cédric LEPAUL	Vice-Président		
M Henri MASSON	Vice-Président		Procuration à Eric MICHELAT
M Etienne SIGRIST	Vice-Président		

Prénom / Nom	Qualité	Signature	Procuration
M Patrice WALTISPERGER	Vice-Président		
M François BERINGER	Assesseur		
M Philippe HEID	Assesseur		
Mme Agnès MATTER BALP	Assesseur		
Mme Fabienne STICH	Assesseur		
M Christophe BITARD	Conseiller communautaire		
M Bernard BRUN	Conseiller communautaire		
M Jean GOETZ	Conseiller communautaire		
M Mario HEGY	Conseiller communautaire		Procuration à Agnès KIEFFER
M Cyrille LHUILLIER	Conseiller communautaire		
M Eric MICHELAT	Conseiller communautaire		
M Florent OTT	Conseiller communautaire		Procuration à Jean GOETZ
M Pierre RENTZ	Conseiller communautaire		
M François WASSMER	Conseiller communautaire		Procuration à Pierre RENTZ